ACTE de CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE à durée déterminée

NATURE ET ETENDUE DE L'ENGAGEMENT DE LA CAUTION SOLIDAIRE (Loi du 6 Juillet 1989)

Le bailleur ne peut demander à bénéficier d'un cautionnement lorsqu'il a souscrit une assurance garantissant les obligations locatives du locataire, sauf en cas de logement loué à un étudiant ou un apprenti.

A - CONTRAT DE LOCATION PRENANT EFFET LE : .....

B - DURÉE DU CONTRAT INITIAL ..... ans

C - DURÉE DU 1er RENOUVELLEMENT *(1)* ..... ans

D - DURÉE DE L'ENGAGEMENT de la CAUTION (B+C) ..... ans

L - LOYER INITIAL (mensuel) .....

M - LOYER ANNUEL (Lx12) .....

N - MONTANT INITIAL DE L'ENGAGEMENT (MxD)*(5)* .....

P - DATE DE LA FIN D'ENGAGEMENT (A+D) .....

TEXTES À REPRODUIRE "À LA MAIN" PAR LA CAUTION à peine de NULLITÉ DE L'ACTE.

Je soussigné(e) M. *(2)* ..... déclare me porter caution solidaire à durée déterminée de M. *(3)* ..... avec renonciation au bénéfice de division et de discussion pour les obligations du bail qui lui a été consenti par M. *(4)* ..... pour une durée de *(D)* ....., à compter du *(A)* ..... , concernant la location d'un ..... *(appartement, maison ou autres)* situé ..... *(adresse)*. Le montant du loyer mensuel s'élève à *(L)* ..... *(somme en chiffres et en lettres)* €, révisé automatiquement chaque année, à la date anniversaire de la prise d'effet du contrat, par l'application de la variation annuelle de l'indice de référence des loyers du ..... *(reporter l'indice publié du trimestre et de l'année figurant sur le bail)*.

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les clauses et conditions du bail dont un exemplaire m'a été remis, et je m'engage à garantir au bailleur et aux bailleurs successifs le montant initial de mon engagement sur les loyers *(N)* ..... *(somme en chiffres et en lettres)* € auquel doivent s'ajouter les indemnités d'occupation, charges, réparations locatives, impôts et taxes et tous les frais éventuels de procédure, sommes que je m'engage à rembourser sur mes revenus et sur mes biens. J'ai connaissance de la nature et de l'étendue de mon engagement.

Art 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 : lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RAYÉS NULS
..... *mots*
..... *lignes*

Fait à ..... le .....

en ..... originaux dont un original avec le contrat de location est remis à chacune des parties qui le reconnait.

LA CAUTION *(6)*
Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé, bon pour caution solidaire"

LE BAILLEUR
Signature précédée de la mention manuscrite Lu et approuvé, bon pour acceptation"

(1) ou reconduction tacite - (2) Nom, prénoms, date et lieu de naissance, situation familiale (marié, pacsé, célibataire), nationalité, adresse et profession de la CAUTION (3) Nom, prénoms et adresse du Locataire - (4) Nom, prénoms et adresse du Bailleur - (5) Voir détails de l'engagement dans les mentions manuscrites - (6) Faire également signer le conjoint si la caution est mariée sans contrat. La caution joint au présent acte une pièce justificative d'identité en cours de validité.